



Recours au titre exécutoire

Par **kesseng**, le **09/03/2009** à **15:54**

Bonjour,

j'ai une dette de 1700 € auprès de COFIDIS. Ils ont transféré le dossier auprès d'un organisme "exécuteur" qui me menace de la mise en place d'un titre exécutoire. Je souhaiterais régler en plusieurs fois (en raison de mes revenus) sans avoir à payer de frais supplémentaires. Nous n'avons pas trouvé d'accord.

Quels sont mes recours?

Puis-je court-circuiter le processus auprès du juge du tribunal d'instance?

Merci d'avance